

RTBF Auvio accessible dans toute l'Europe

Alors que le Parlement européen a voté mardi la fin du géoblocage (L'Echo de mardi), supprimant ainsi les obstacles à l'e-commerce trans-frontalier, la RTBF annonçait, la veille, l'accessibilité, dès le 21 mars, des contenus audio et vidéo de sa plateforme Auvio dans tous les pays de l'UE aux résidents belges. De quoi entraîner un risque de confusion car le vote intervenu mardi exclut... les contenus audiovisuels. *«Il n'y a pas de concomitance entre les deux, c'est un pur hasard, tient à préciser Vincent Crabbé, responsable du marketing opérationnel à la RTBF. Cette ouverture d'Auvio est le fruit d'un règlement européen sur la portabilité des contenus adopté en août dernier, qui n'a rien à voir avec le texte voté mardi.»*

Ce règlement impose à la RTBF de vérifier que ses contenus ne sont accessibles à l'étranger qu'aux seuls résidents belges. Pour vérifier cette qualité, ceux-ci devront, à partir du 19 février, créer un compte. Ils seront identifiés via leur numéro de GSM, ce qui permettra de leur envoyer un SMS contenant un code qu'ils devront introduire pour accéder à Auvio. Cette authentification permettra en outre d'offrir à l'utilisateur une recommandation personnalisée en fonction de ses intérêts et préférences, indique la RTBF, qui assure qu'elle respectera à la lettre le nouveau règlement général européen sur la protection des données personnelles.

J-F. S.